

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 14 octobre à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

**PRESENTS** : Mmes CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean-Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

**EXCUSE** : M. JACQUES Jean.

## Délibération n° 2013/105

**OBJET : REGIE LE SAUZE SUPER SAUZE UBAYE CREATION D'UNE REGIE D'AVANCES ET DE RECETTES : COMPLEMENT A DELIBERATION N° 2013/65 DU 13 JUIN 2013.**

Le Conseil de Communauté,

**VU** ses délibérations n° 2013/65 du 13 Juin 2013 et n°201374 portant création d'une régie d'avances et de recettes

**VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Après délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

**COMPLETE** les délibérations susvisées comme suit :

- les recettes susvisées sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants :
  - ✓ En numéraire,
  - ✓ Par cartes bancaires dès l'habilitation acquise (auprès du GIE cartes bancaires),
  - ✓ Par chèques,
  - ✓ Par chèques vacances après agrément de l'ANCV,
  - ✓ **Par vente à distance ( internet via un système sécurité agréé par le Ministère des Finances)**

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
M. Michel LANFRANCHI.

